

avril 2017

Table des matières

Page	Contenu
2	Convocation et tractanda
3	Le mot du Conseil communal
4-5	Rapport de l'organe de révision
6-9	Compte de fonctionnement 2016 - commentaires
10	Où va l'argent de nos impôts ?
11-12	Bilan au 31.12.2016
13	Patrimoine administratif et financier selon bilan
14	Compte de fonctionnement 2016
15-17	Compte d'investissement 2016 - commentaires
18-21	Informations officielles
22-35	Informations générales
36	Notes





Convocation

Les citoyennes et citoyens de Grolley sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le

**jeudi 27 avril 2017 à 20h00
à la salle de l'Auberge de la Gare à Grolley**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2016
2. Comptes 2016
 - 2.1 Compte de fonctionnement 2016
 - 2.2 Compte d'investissement 2016
 - 2.3 Approbation des comptes 2016
3. Désignation de l'organe de révision
4. Vente de terrain communal en zone industrielle
5. Commission de naturalisation - élection d'un membre
6. Commission d'urbanisme - élection d'un membre
7. Informations du conseil communal
8. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2016 ne sera pas lu étant donné qu'il est à votre disposition à l'administration communale, ainsi que sur le site communal www.grolley.ch

Le Conseil communal



Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Alors que le monde évolue rapidement, que tous les moyens de travail nécessitent un apport d'énergie et qu'il n'est plus pensable, par exemple, de voyager en train sans avoir une prise disponible pour recharger téléphone portable ou ordinateur, il n'en demeure pas moins une grande sensibilité quant à l'énergie consommée, sa production, son utilisation économe et le recours, dans la mesure du possible, à davantage d'énergies renouvelables.

La commune de Grolley est membre de « Cité de l'énergie » depuis le mois de mars 2012 et le conseil communal a défini son programme de politique énergétique et élaboré le plan communal des énergies. Ces outils permettent d'exprimer le futur idéal de la commune et de définir le cap à tenir, respectivement les intentions. La commission de l'énergie, rattachée à la commission d'urbanisme, est chargée de cette tâche exigeante et d'importance croissante.

Dans certains domaines, le territoire communal dispose d'une grande marge de progression comme tel est le cas en matière d'énergie solaire thermique et photovoltaïque.

En effet, le potentiel d'énergie solaire est estimé à 8'191 MWh, soit 1'702 MWh d'énergie solaire thermique (hypothèse : 2 m² de collecteurs par habitant) et 6'489 MWh d'énergie photovoltaïque (hypothèse : un tiers des surfaces de toits peut être exploité pour des raisons techniques ou architecturales). En 2016, la commune recense 80 MWh de chaleur et 170 MWh d'électricité issue de l'énergie photovoltaïque.

Pour information, le canton, dont l'objectif est une « société à 4'000 Watts » à l'horizon 2030, a renforcé son programme d'encouragement cantonal en matière d'énergie dès le 1^{er} janvier 2017. Toutes les informations utiles, en matière de subventionnement notamment, sont disponibles sur le site du Service de l'énergie.

De son côté, la commune, face à son devoir d'exemplarité, a raccordé plusieurs bâtiments à la centrale de chauffage à distance et souscrit à 100% un abonnement en énergies renouvelables pour sa consommation d'électricité.

Dans le but de respecter les principes de durabilité, à savoir la recherche d'équilibre entre économie, environnement, et d'efficacité soit une rationalisation et optimisation de l'organisation et des consommations, le conseil vous encourage à être attentif à l'énergie consommée et vous invite, par de petits gestes journaliers et dans la mesure du possible, à une économie d'énergie.

En vous remerciant d'avance, le conseil communal vous souhaite un bel été sous le signe du soleil.

Le Conseil communal



Multifiduciaire Fribourg SA
www.multifiduciaire-fribourg.ch

Fribourg
Rue Faucigny 5 | Case postale 240 | CH-1705 Fribourg
Tél. 026 425 53 33 | Fax 026 425 53 39

Bulle
Rue de l'Europe 12 | CH-1630 Bulle
Tél. 026 913 01 60 | Fax 026 913 01 69

Rapport de l'organe de révision au Conseil communal et à la Commission financière de la Commune de Grolley

En notre qualité d'organe de révision et selon les art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels (compte de fonctionnement, compte des investissements, bilan et annexe du bilan) de la **Commune de Grolley** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98d de la loi sur les communes (LCo).

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo) incombe au Conseil communal. Le Conseil communal est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo) et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte, le cas échéant, le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité ni sur l'existence de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue des comptes communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un total au bilan de CHF 10'168'727.19, ainsi qu'un bénéfice de CHF 141'380.72.

Fribourg, le 7 mars 2017

Multifiduciaire Fribourg SA

Marc Baudin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Thibaud Demaison
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels (comptes de fonctionnement, comptes d'investissements, bilan, annexe)



■ Préambule

Vous trouverez ci-après, le bilan de l'année écoulée arrêté au 31 décembre, la présentation résumée des comptes de fonctionnement de cette même année avec les chiffres comparatifs du budget, les comptes de l'année précédente suivis des comptes d'investissements. Nous vous rappelons néanmoins que la présentation complète des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision sont disponibles sur demande auprès de l'administration communale et/ou par e-mail à l'adresse commune@grolley.ch.

Ce commentaire vous présente les principaux postes du bilan ainsi que le résultat des comptes 2016.

■ Situation générale

Comme lors de ces cinq dernières années et malgré un abaissement du taux d'impôt, le compte de fonctionnement 2016 présente un excédent de produits ou **bénéfice de CHF 141'380.72**. A titre indicatif, en 2015, le résultat était positif de CHF 92'732.55.

■ Bilan au 31 décembre 2016

Le bilan renseigne sur l'état de la fortune (actif) et des engagements (passif) de la commune à la date de la clôture annuelle. Il permet en outre de déterminer la dette nette par habitant qui s'élève à CHF 686 à la fin 2016.

● **L'actif** comprend les biens du patrimoine financier et administratif. Le compte 1390.00 "Actifs transitoires" comprend les charges payées d'avance ainsi que les recettes afférentes à l'exercice 2016 qui ne seront encaissées qu'ultérieurement.

Le compte 1150.90 "Débiteurs" présente un solde de CHF 925'341 et comprend la totalité des postes ouverts des différentes taxes facturées par la commune. Ce montant est élevé en fin d'année car plusieurs taxes sont décomptées au début de l'année suivante. Le compte 1120.10 « Débiteurs SCC » d'un solde de CHF 2'338'690 est conforme aux indications transmises par le Service cantonal des contributions. Pour rappel, nos impôts communaux sont gérés et facturés par le Service cantonal des contributions depuis 2006, en contrepartie d'une commission de perception de 1.5% des impôts facturés.

La provision pour pertes sur débiteurs reste inchangée à CHF 259'589 (cpté 2400.00). Celle-ci n'a pas été ajustée en fin d'année,

car la perte liée aux comptes de fonctionnement n'a pas été complètement utilisée. De plus, sur conseil de notre organe de révision, le compte de fonctionnement « pertes sur débiteurs » est passé de CHF 50'000 en 2015 à CHF 70'000 en 2016.

● **Au passif**, les engagements courants comprennent les postes « Créanciers » pour CHF 113'026.

Le compte 2590.00 "Passifs transitoires" comprend les charges imputables à l'exercice en cours pour lesquelles nous n'avons pas encore reçu de factures, notamment des prestations qui n'ont pas encore fait l'objet d'un décompte final et qui ne seront payées qu'en 2017.

Les dettes contractées auprès de différents établissements ainsi que les capitaux disponibles représentent la dette nette de la commune qui se monte à CHF 1'327'000, soit CHF 686 par habitant contre CHF 1'437'000 ou CHF 754 à fin 2015. Cette dette par habitant reste très raisonnable et inférieure à la moyenne cantonale qui est de CHF 1'687.- par habitant et à la moyenne du district de CHF 2'021 (chiffres 2015). Lors de cette année, notre commune n'a pas contracté d'emprunt supplémentaire. Nous disposons, si nécessaire, d'une enveloppe de CHF 600'000 pour recourir à un emprunt pour l'investissement du séparatif de Le Cheiry, selon la décision de l'assemblée communale du 31 mars 2016.

La charge d'intérêts et amortissements de cette dette représente CHF 368'756, contre CHF 363'800 en 2015.

Au 31 décembre 2016, à la suite des amortissements et des nouveaux investissements, le patrimoine administratif et financier figurant au bilan se monte à CHF 4'445'831 [⇒ voir tableau « Patrimoine administratif et financier selon bilan »]





Variations

Les principales variations entre le budget 2016 et les comptes 2016 pour les recettes et les charges concernent les postes suivants :

	Budget 2016 CHF	Comptes 2016 CHF	Différences
● Rendement fiscal et autres impôts	5'084'750	5'490'915	+ 406'165
➤ Impôts ordinaires	4'205'000	4'328'817	+ 123'817
➤ Impôts irréguliers	110'000	343'414	+ 233'414
➤ Autres impôts	769'750	818'684	+ 48'934

■ **Autres charges** (sans prélèvement aux réserves)

Achats de fournitures scolaires	- 14'169
Entretien des routes et de l'éclairage	- 16'468
Commission perception d'impôt	+ 28'043
Service dentaire, visites médicales	- 7'933
Subv. aux écoles maternelles	- 13'609
Encombrants, ferraille, papier et plastique	- 20'383
Pertes sur débiteurs-impôts	- 18'070
Entretien et rénovation des bâtiments	+ 16'268

■ **Charges liées**

Participation à la formation spécialisée	- 21'227
Participation au Cycle d'orientation	- 50'589
Part.aux soins & aides fam. à dom.(SPITEX)	- 12'022
Contribution à l'aide sociale par district	- 10'208
Participation au Service social régional	+ 25'889





Les principaux écarts par rapport au budget, sont

▪ ***Administration et ordre public***

Le total de ces dicastères est conforme au budget. Une dépense de CHF 25'000 a permis d'aménager une salle en local d'archives communales servant ainsi à stocker les documents historiques à l'abri de l'humidité et de faciliter l'accès aux dossiers de constructions.

▪ ***Enseignement et formation***

Les dépenses liées à ce domaine ont pu être réduites suite à la mise en application de la nouvelle loi scolaire. Cette révision de loi prévoit notamment que les livres scolaires ne sont plus à la charge des communes directement mais du canton.

▪ ***Culte, culture et loisirs***

Comme en 2015, la fréquentation du nombre d'élève de notre commune aux cours du conservatoire est en diminution ce qui a pour effet de réduire les coûts de notre participation.

▪ ***Santé et social***

Dans sa globalité, les charges de ces groupes sont respectées. Il est toutefois à relever que ces dépenses sont dictées par le canton et que les variations ne sont pas entre nos mains.

▪ ***Transports, communications et routes***

Malgré toutes les difficultés liées à la tenue de ce budget, notamment pour des raisons climatiques, mécaniques, de dégradation ou liées à d'autres dicastères, ces coûts ont été maîtrisés.

Afin de prévenir au maximum ces frais de fonctionnement, l'exécutif communal, comme dans de nombreuses communes, provisionne différents montants pour permettre de couvrir ces réfections ou réparations.

A titre d'exemple, la motofaucheuse achetée en 2009 a pris feu et a été entièrement détruite lors d'une utilisation courante et des plus banales. L'assurance a remboursé l'intégralité de la valeur de la machine.

▪ ***Protection et aménagement de l'environnement***

Les nouvelles taxes engendrées par la mise en application du nouveau règlement communal occasionnent la création de provisions que nous intégrons aux réserves.

Ces réserves serviront à court terme à financer la réfection et la modernisation des canalisations endommagées par le temps ainsi qu'à la mise aux normes du réservoir du Bois des Combes.



▪ **Forêts « Economie »**

Comme évoqué, dans le bulletin de mars 2016, l'intégration dans « Forêts-Sarine » a eu pour conséquence de réduire les coûts de plus de la moitié. Une économie a également pu être effectuée sur les travaux de désaffectation de la piste finlandaise grâce à la participation de notre personnel édititaire.

▪ **Finances et impôts**

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Différence 2016	Budget 2017
	5'475'003	5'084'750	5'490'915	+ 406'165	5'238'150
Impôts ordinaires	4'524'415	4'205'000	4'328'817	+ 123'817	4'334'000
Impôts irréguliers	174'408	110'000	343'414	+ 233'414	130'000
Autres impôts	776'180	769'750	818'684	+ 48'934	774'150

Impôts ordinaires

Bien que pris en compte lors de l'établissement du budget 2016, la baisse des rentrées fiscales liées aux impôts sur les revenus des personnes physiques s'est avérée plus importante que prévue. Notre budget tablait, pour ce poste, sur une rentrée de KCHF 3'800 alors que le montant effectivement encaissé n'est « que » de KCHF 3'733.

Toutefois, ce manque de rentrées est entièrement compensé par les impôts sur les bénéfices des personnes morales, qui eux, dépassent le budget de CHF 289'406.

Impôts irréguliers et autres impôts

L'encaissement de ces différents impôts laisse apparaître un excédent de produits de + CHF 233'414 par rapport au budget et s'ajoute aux impôts ordinaires. Après consultation auprès de plusieurs communes, il s'avère que l'estimation de ces revenus reste très périlleuse, raison pour laquelle nous l'évaluons avec la plus grande prudence.

Le chapitre 99 « Autres postes » comprend, les amortissements usuels qui se montent à CHF 190'106 et les amortissements supplémentaires effectués au terme de l'exercice 2016, sur des postes du patrimoine financier et administratif pour CHF 514'844.65.





Où va l'argent de nos impôts ?

Charges nettes par fonction

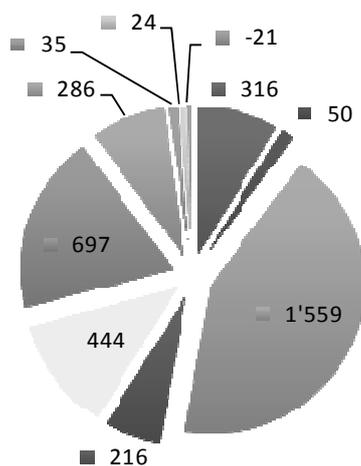
Où va l'argent de mes impôts ?

Impôt moyen sur le revenu par contribuable

CHF 3'733'156 : 1'035 = CHF 3'607

	2016		
	comptes	%	% s/revenu
0. Administration 8.8%	fr. 433'645.28	8.8%	316
1. Ordre public 1.4%	fr. 68'415.35	1.4%	50
2. Enseignement & formation 43.2%	fr. 2'136'449.18	43.2%	1'559
3. Culte, culture et loisirs 6%	fr. 296'524.20	6.0%	216
4. Santé 12.3%	fr. 608'101.70	12.3%	444
5. Affaires sociales 19.3%	fr. 955'298.80	19.3%	697
6. Transports et communications 7.9%	fr. 391'899.35	7.9%	286
7. Protection et aménagement de l'environnement 1%	fr. 47'678.22	1.0%	35
8. Economie 0.7%	fr. 33'454.15	0.7%	24
9. Finances et impôts -0.6%	fr. -28'096.95	-0.6%	-21
Total de la charge nette	fr. 4'943'369.28	100.0%	3'607.00
Impôts produits (chapitre 90)	fr. 5'084'750.00		
Excédent de produits de fonctionnement	141'381		

Où va l'argent de mes impôts ?



- 0. Administration 8.8%
- 1. Ordre public 1.4%
- 2. Enseignement & formation 43.2%
- 3. Culte, culture et loisirs 6%
- 4. Santé 12.3%
- 5. Affaires sociales 19.3%
- 6. Transports et communication 7.9%
- 7. Protection et aménagement de l'environnement 1%
- 8. Economie 0.7%
- 9. Finances et impôts -0.6%



Bilan au 31 décembre 2016

BILAN		Comptes au 31.12.2015		Comptes au 31.12.2016	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir
1	ACTIF	9'742'572.11	9'742'572.11	10'174'064.99	10'174'064.99
10	DISPONIBILITES	1'782'741.75	0.00	2'140'391.17	0.00
1000.00	Caisse communale	3'806.50		3'036.55	
1010.00	CCP 17-1374-0	1'749'218.80		2'098'493.67	
1020.05	Raiffeisen, c/c camp Fiesch	896.45		870.45	
1020.10	BCF, c/c no 30 01 214.460-01	28'820.00		29'037.20	
1060.00	Trésorerie d'Etat, compte-courant	0.00		8'953.30	
11	DEBITEURS	3'322'962.40	26'468.40	3'264'031.75	4'932.00
1110.02	La Bâloise, c/c Fondation LPP 50/0.057.549-2	10'404.70		0.00	
1120.10	Débiteurs impôts SCC	2'225'610.45		2'338'690.50	
1120.99	Compte trafic débiteurs impôts		456.55	0.00	
1150.07	Débiteurs Impôt Anticipé	153.77		0.00	
1150.09	Débiteurs T.V.A		22'042.85	0.00	
1150.90	Débiteurs	1'086'614.48		925'341.25	
1150.98	Acompte la Montgolfière (compte d'attente)		3'969.00		4'932.00
1150.99	Compte d'attente Acomptes eau et épuration	179.00		0.00	
12	PLACEMENTS	242'157.60	0.00	242'157.60	0.00
1210.00	Parts sociales	200.00		200.00	
1230.00	Immeubles et terrains à bâtir	241'957.60		241'957.60	
13	ACTIFS TRANSITOIRES	124'305.71	0.00	81'242.42	0.00
1390.00	Actifs transitoires	124'305.71		81'242.42	
14	INVESTISSEMENTS	4'269'280.95	0.00	4'445'831.25	0.00
1400.00	Ouvrages génie-civil/Place de sport	174'613.60		116'113.60	
1400.01	Terrains	1.00		1.00	
1410.00	Routes, éclairages, ponts	960'578.45		639'718.45	
1410.01	Ouvrages génie civil/STEP	17'904.50		125'497.30	
1410.02	Ouvrages génie civil/cimetières	1.00		1.00	
1410.03	Ouvrages génie civil/adduction d'eau	0.00		3'994.75	
1410.11	Ouvrages génie civil-add.eau (Corsalettes)	10'017.30		8'092.30	
1410.12	Ouvrages génie civil-STEP (Corsalettes)	170'355.00		143'963.00	
1410.13	Cadastre souterrain (Corsalettes)	1.00		1.00	
1410.14	Plan d'aménagement local	6'739.85		37'506.40	
1430.00	Bâtiments	2'619'163.30		3'093'397.90	
1430.01	Abris PC	1.00		1.00	
1460.00	Mobilier, machines, véhicules	167'958.20		227'158.80	
1490.00	Autres biens	141'945.75		50'383.75	
1490.10	Numérisation cadastre (Corsalettes)	1.00		1.00	
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	5.00	0.00	5.00	0.00
1520.00	Participation STEP (Corsalettes)	1.00		1.00	
1520.10	Participation hôpital Meyriez (Corsalettes)	1.00		1.00	
1520.20	Participation home médical (Corsalettes)	1.00		1.00	
1540.00	Action Agy Expo S.A.	1.00		1.00	
1540.01	Part. usine incinération - Châtillon-SAIDEF	1.00		1.00	



Bilan au 31.12.2016

2	PASSIF	1'118.70	9'716'103.71	405.80	10'169'132.99
20	ENGAGEMENTS COURANTS	1'118.70	239'138.25	405.80	113'701.60
2000.90	Créanciers [module auxiliaire]		131'083.50		113'026.20
2060.00	Trésorerie d'Etat, compte-courant		106'028.20		
2000.91	Créanciers AVS/AI/AC		0.00	405.80	
2000.93	Créanciers charges sociales	1'118.70			542.10
2000.94	Créanciers AA/AANP/APGMal		2'026.55		133.30
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	0.00	3'220'000.00	0.00	3'220'000.00
2210.27	BCF emprunt no 30 01 214.461-09 (9.7.2010-9.7.2017)		1'000'000.00		1'000'000.00
2210.28	BCF emprunt no 30 01 276.132-01 (27.4.2012-27.4.2022)		620'000.00		620'000.00
2210.35	Suva, emprunt no. 40001755 (31.072015-2025)		1'600'000.00		1'600'000.00
24	PROVISIONS	0.00	259'589.45	0.00	259'589.45
2400.00	Provisions pour pertes sur débiteurs		259'589.45		259'589.45
25	PASSIFS TRANSITOIRES	0.00	327'984.95	0.00	479'226.65
2590.00	Passifs transitoires		327'984.95		479'226.65
28	RESERVES	0.00	2'771'590.00	0.00	3'057'433.51
2800.01	Réserve eau potable		1'381'279.54		1'549'618.10
2800.02	Réserve abris PC		490'940.75		490'940.75
2800.03	Réserve protection des eaux		513'574.91		631'079.86
2820.02	Réserve routes		50'000.00		50'000.00
2820.03	Réserve bâtiment scolaire		335'794.80		335'794.80
29	FORTUNE	0.00	2'897'801.06	0.00	3'039'181.78
2900.00	Fortune nette		2'897'801.06		3'039'181.78
			Situation au 31.12.2016		3'039'181.78
			Situation au 31.12.2015		2'897'801.06
			Variation (résultat de l'exercice)		141'380.72

LISTE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

2016

Cycle d'orientation de la Sarine et du Haut-Lac français	Fr.	802'352.00
Association des communes de la Sarine pour les services médicaux sociaux	Fr.	298'608.00
Cautionnement 2008 en faveur du Tennis-Club Grolley	Fr.	353'040.00
Association des communes de la piscine de Courtepin ACPC	Fr.	245'746.02
	Fr.	1'699'746.02





Patrimoine administratif et financier selon bilan

PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER SELON BILAN

COMPTES		Doit	Report des dépenses d'investissement *	Report des recettes d'investissement *	Amortissements obligatoires	Amortissements usuels	Amortissements supplémentaires	Total au 31.12.2016
12	PLACEMENTS							
1230.00	Immeubles et terrains à bâtir	241'957.60						241'957.60
14	INVESTISSEMENTS							
1400.00	Ouvrages génie-civil/Place de sport	174'613.60			58'500.00			116'113.60
1400.01	Terrains	1.00						1.00
1410.00	Routes, éclairages, ponts	960'578.45	10'080.00			67'120.00	263'820.00	639'718.45
1410.01	Ouvrages génie civil/STEP	17'904.50	108'674.80			1'082.00		125'497.30
1410.02	Ouvrages génie civil/cimetières	1.00						1.00
1410.03	Ouvrages génie civil adduction d'eau		3'994.75					3'994.75
1410.11	Ouvrages génie civil-add.eau (Corsalettes)	10'017.30				1'925.00		8'092.30
1410.12	Ouvrages génie civil-STEP (Corsalettes)	170'355.00			4'872.00	21'520.00		143'963.00
1410.13	Cadastre souterrain (Corsalettes)	1.00						1.00
1410.14	Plan d'aménagement local	6'739.85	40'516.55			9'750.00		37'506.40
1430.00	Bâtiments	2'619'163.30	823'175.25		70'691.00	27'225.00	251'024.65	3'093'397.90
1430.01	Abris PC	1.00						1.00
1460.00	Mobilier, machines, véhicules	167'958.20	95'439.60			36'239.00		227'158.80
1490.00	Autres biens	141'945.75	350.00	66'667.00		25'245.00		50'383.75
1490.10	Numérisation cadastre (Corsalettes)	1.00						1.00
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES							
1520.00	Participation STEP (Corsalettes)	1.00						1.00
1520.10	Participation hôpital Meyriez (Corsalettes)	1.00						1.00
1520.20	Participation home médical (Corsalettes)	1.00						1.00
1540.00	Action Agy Expo S.A.	1.00						1.00
1540.01	Part. usine incinération - Châtillon-SAIDF	1.00						1.00
12	Placements	241'957.60						241'957.60
14	Investissements	4'269'280.95	1'082'230.95	66'667.00	134'063.00	190'106.00	514'844.65	4'445'831.25
15	Prêts et participations permanentes	5.00						5.00
		4'511'243.55	1'082'230.95	66'667.00	134'063.00	190'106.00	514'844.65	4'687'793.85

* Sans les attributions et utilisations de réserves



Compte de fonctionnement 2016

Récapitulation du compte de fonctionnement	Comptes 2016		Budget 2016		Budget 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAUX FONCTIONNEMENT	7'704'435.91	7'845'816.63	7'303'860.00	7'316'748.00	7'581'164.00	7'584'696.00
0. ADMINISTRATION	743'203.03	309'557.75	764'562.00	308'623.00	764'122.00	307'691.00
1. ORDRE PUBLIC	118'683.90	50'268.55	113'703.00	49'645.00	146'350.00	48'145.00
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'264'495.28	128'046.10	2'339'271.00	103'766.00	2'383'323.00	103'046.00
3. CULTURE, CULTURE ET LOISIRS	304'463.20	7'939.00	307'967.00	6'258.00	337'944.00	5'358.00
4. SANTE	621'763.95	13'662.25	656'330.00	10'000.00	652'785.00	10'000.00
5. AFFAIRES SOCIALES	967'393.25	12'094.45	937'880.00	14'000.00	995'648.00	15'000.00
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	490'967.70	99'068.35	493'709.00	73'688.00	481'476.00	73'688.00
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	964'282.00	916'603.78	921'753.00	794'414.00	993'736.00	885'814.00
8. ECONOMIE	34'568.15	1'114.00	46'485.00	5'896.00	46'894.00	5'896.00
9. FINANCES ET IMPOTS	1'194'615.45	6'307'462.40	722'200.00	5'950'458.00	778'886.00	6'130'058.00
Excédents charges/produits fonctionnement	141'380.72		12'888.00		3'532.00	

Compte de fonctionnement	Comptes 2016		Budget 2016		Budget 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0. ADMINISTRATION	743'203.03	309'557.75	764'562.00	308'623.00	764'122.00	307'691.00
01. ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL, COMMISSIONS	108'139.00	57'339.00	113'280.00	60'940.00	108'730.00	62'508.00
02. ADMINISTRATION GENERALE	635'064.03	252'218.75	651'282.00	247'683.00	655'392.00	245'183.00
Excédents de charges ou de produits		433'645.28		455'939.00		456'431.00
1. ORDRE PUBLIC	118'683.90	50'268.55	113'703.00	49'645.00	146'350.00	48'145.00
10. FRAIS DE TUTELLES ET D'ETAT CIVIL	42'747.00		33'700.00		65'340.00	
12. JUSTICE	636.40	2'020.00	1'000.00	500.00	1'000.00	500.00
14. POLICE DU FEU	54'406.45	43'348.55	61'630.00	44'245.00	60'661.00	42'745.00
16. PROTECTION CIVILE	16'909.35	4'900.00	15'338.00	4'900.00	17'379.00	4'900.00
17. PROTECTION DE LA POPULATION	3'984.70		2'035.00		1'970.00	
Excédents de charges ou de produits		68'415.35		64'058.00		98'205.00
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'264'495.28	128'046.10	2'339'271.00	103'766.00	2'383'323.00	103'046.00
20. ECOLE ENFANTINE	159'466.70		170'025.00		166'260.00	
21. CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	1'351'972.83	68'753.60	1'400'765.00	54'700.00	1'451'745.00	53'980.00
22. ECOLES SPECIALISEES	309'254.45		333'200.00		330'750.00	
23. FORMATION PROFESSIONNELLE	38'413.00		43'550.00		41'000.00	
29. ADMINISTRATION SCOLAIRE	405'388.30	59'292.50	391'731.00	49'066.00	393'568.00	49'066.00
Excédents de charges ou de produits		2'136'449.18		2'235'505.00		2'280'277.00
3. CULTURE, CULTURE ET LOISIRS	304'463.20	7'939.00	307'967.00	6'258.00	337'944.00	5'358.00
30. CULTURE	107'710.85	1'539.00	116'622.00	500.00	111'264.00	600.00
33. DECORATIONS FLORALES, CHEMINS PEDESTRES	22'740.70		27'500.00		9'200.00	
34. SPORTS	161'654.40	5'400.00	151'595.00	4'758.00	204'030.00	3'758.00
35. AUTRES LOISIRS	12'357.25	1'000.00	12'250.00	1'000.00	13'450.00	1'000.00
Excédents de charges ou de produits		296'524.20		301'709.00		332'586.00
4. SANTE	621'763.95	13'662.25	656'330.00	10'000.00	652'785.00	10'000.00
40. HOPITAUX	22'793.05		25'090.00		21'800.00	
41. HOMES MEDICALISES	457'686.70		463'340.00		471'450.00	
44. SOINS AMBULATOIRES	116'397.15		133'800.00		135'390.00	
46. SERVICE MEDICAL DES ECOLES	23'647.05	13'662.25	30'080.00	10'000.00	20'080.00	10'000.00
49. AUTRES DEPENSES DE SANTE	1'240.00		4'020.00		4'065.00	
Excédents de charges ou de produits		608'101.70		646'330.00		642'785.00
5. AFFAIRES SOCIALES	967'393.25	12'094.45	937'880.00	14'000.00	995'648.00	15'000.00
54. STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	103'309.35	8'532.00	86'370.00	14'000.00	94'070.00	15'000.00
55. INST. SPEC. PERS. HANDICAPEES ET INADAPTEES	447'982.70		450'800.00		456'100.00	
56. ENCOURAGEMENT A CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	5'766.65		11'000.00		8'800.00	
58. AIDE SOCIALE	410'334.55	3'562.45	389'710.00		436'678.00	
Excédents de charges ou de produits		955'298.80		923'880.00		980'648.00
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	490'967.70	99'068.35	493'709.00	73'688.00	481'476.00	73'688.00
62. ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	365'148.10	73'471.85	358'729.00	50'188.00	347'276.00	50'188.00
64. ABONNEMENTS GENERAUX CFF	38'860.00	25'596.50	38'950.00	23'500.00	39'200.00	23'500.00
65. TRAFIC REGIONAL	86'959.60		96'030.00		95'000.00	
Excédents de charges ou de produits		391'899.35		420'021.00		407'788.00
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	964'282.00	916'603.78	921'753.00	794'414.00	993'736.00	885'814.00
70. APPROVISIONNEMENT EN EAU	194'689.50	194'689.50	191'838.00	191'838.00	191'838.00	191'838.00
71. PROTECTION DES EAUX	508'152.65	508'152.65	433'543.00	403'604.00	492'804.00	492'804.00
72. GESTION DES DECHETS	202'958.15	199'642.63	226'744.00	193'339.00	235'876.00	195'539.00
74. CIMETIERE	9'241.20	1'681.00	15'305.00	1'633.00	25'305.00	1'633.00
75. CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS	808.90		1'000.00		1'000.00	
79. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	48'431.60	12'438.00	53'323.00	4'000.00	46'913.00	4'000.00
Excédents de charges ou de produits		47'678.22		127'339.00		107'922.00
8. ECONOMIE	34'568.15	1'114.00	46'485.00	5'896.00	46'894.00	5'896.00
80. AGRICULTURE	813.00	613.00	600.00	400.00	800.00	400.00
81. FORETS	15'205.15	501.00	15'485.00	496.00	15'694.00	496.00
83. TOURISME	5'682.00		6'000.00		6'000.00	
84. INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE			1'000.00		1'000.00	
86. ENERGIE	12'868.00		23'400.00	5'000.00	23'400.00	5'000.00
Excédents de charges ou de produits		33'454.15		40'589.00		40'998.00
9. FINANCES ET IMPOTS	1'194'615.45	6'307'462.40	722'200.00	5'950'458.00	778'886.00	6'130'058.00
90. IMPOTS	242'189.25	5'490'915.85	225'629.00	5'084'750.00	240'217.00	5'244'650.00
93. PEREQUATION FINANCIERE		392'630.00		392'700.00		406'400.00
94. GERANCE FORTUNE ET DETTES	247'475.55	233'810.55	304'186.00	280'623.00	346'284.00	286'623.00
99. AUTRES POSTES	704'950.65	190'106.00	192'385.00	192'385.00	192'385.00	192'385.00
Excédents de charges ou de produits	5'112'846.95		5'228'258.00		5'351'172.00	



Décomptes finaux d'investissements

- Commentaires -

Le montant total des dépenses d'investissements s'élève en 2016 à CHF 1'082'230.95 et celui des recettes à CHF 149'917.75. Le compte d'investissement 2016 présente dès lors, un excédent de dépenses de CHF 932'313.20.

Pupitres

Voté le 14.12.2015

compte 290.506.03

Budget	95'000	Comptes 2015	95'440	Différence	+ 440
--------	---------------	--------------	---------------	-------------------	--------------

Ce nouveau matériel remplace le matériel acquis entre 1971 et 1990 et permet d'améliorer l'ergonomie en fonction de chaque élève. Il est également à relever que les anciens pupitres ont été redistribués aux citoyens et que le solde a été vendu au cercle scolaire de Prez-vers-Noréaz, pour un montant de CHF 2'500.-, ce qui compense le dépassement.

Le budget est entièrement respecté.

Assainissement ciblerie stand de tir

Voté le 09.12.2013

compte 340.509.01

Budget	168'300	Comptes 2016	173'470	Différence	+ 5'170
--------	----------------	--------------	----------------	-------------------	----------------

Conformément aux exigences mentionnées dans l'Ordonnance sur les sites contaminés, la butte de tir à été dépolluée. Le budget présentait des coûts estimés à CHF 235'000 auxquels venait se déduire un montant de CHF 66'700 de subvention. La terre s'est avérée plus polluée que prévu ce qui a engendré un surcoût.

Le budget est dépassé de 3%.

Conduite de bouclage eau potable / Village-Sud

Voté au budget annuel 1994

compte 700.501.12

Budget	140'000	Comptes 2016	50'240	Différence	- 89'760
--------	----------------	--------------	---------------	-------------------	-----------------

La conduite de bouclage évite la formation d'eau stagnante dans les conduites, permet de séquencer le réseau en cas de fuite et répartie uniformément la pression dans les bornes hydrantes. Ce budget intervenait en même temps que celui de l'équipement du Village-Sud. Comme ces deux investissements étaient intimement liés une partie de ces dépenses ont été reliées à l'investissement « Equipement Village-Sud », ce qui a permis de réduire les coûts de l'investissement « bouclage ».

Le budget est entièrement respecté



Décomptes finaux d'investissements - Commentaires – (suite)

Collecteur EU Village-Sud

Voté au budget annuel 1994

compte 710.501.10

Budget	140'000	Comptes 2016	134'258.05	Différence	- 5'742
--------	----------------	--------------	-------------------	------------	----------------

Collecteur EU Rosière

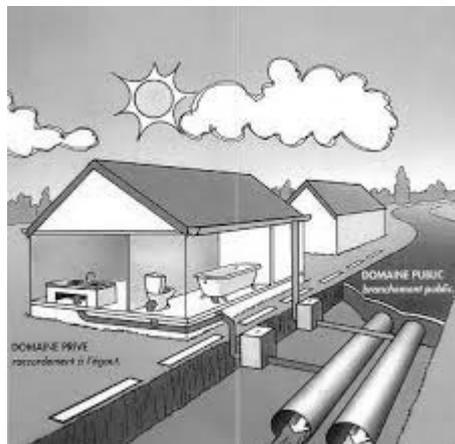
Voté au budget annuel 1994

compte 710.501.11

Budget	45'000	Comptes 2016	50'065	Différence	+ 5'065
--------	---------------	--------------	---------------	------------	----------------

Les montants votés permettaient la mise en conformité des différentes zones selon le règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration et de développer l'extension du village dans le quartier du Gros Pra.

Pris conjointement, les budgets sont respectés.





Compte d'investissement 2016

Récapitulation du compte d'investissement	Comptes 2016		Budget 2016		Budget 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
TOTAUX INVESTISSEMENT	1'082'230.95	149'917.75	3'173'000.00	45'000.00	180'000.00	45'000.00
0. ADMINISTRATION						
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	95'439.60		95'000.00			
3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS	350.00	66'667.00				
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	10'080.00		168'000.00			
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	153'186.10	83'250.75	2'330'000.00	45'000.00	180'000.00	45'000.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE						
9. FINANCES ET IMPOTS	823'175.25		580'000.00			
Excédents charges/produits investissement		932'313.20		3'128'000.00		135'000.00
Compte d'investissement	Comptes 2016	Budget 2016	Budget 2017			
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	95'439.60		95'000.00			
29. ADMINISTRATION SCOLAIRE	95'439.60		95'000.00			
290.503.04 Réfection toit salle de gymnastique						
290.503.05 Réfection toit école						
290.506.02 Tableaux interactifs						
290.506.03 Pupitres	95'439.60		95'000.00			
290.660.00 Subventions fédérales						
290.661.00 Subventions cantonales						
Excédents de charges ou de produits		95'439.60		95'000.00		
3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS	350.00	66'667.00				
34. SPORTS	350.00	66'667.00				
340.509.01 Assainissement ciblerie stand tir	350.00					
340.660.00 Subventions fédérales		40'000.00				
340.661.00 Subventions cantonales		26'667.00				
Excédents de charges ou de produits	66'317.00					
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	10'080.00		168'000.00			
62. ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	10'080.00		168'000.00			
620.501.01 Modération de trafic / travaux		2'000.00				
620.501.05 Route d'accès à la zone industrielle		1'600.00				
620.501.08 Réfection route de la Gare et trottoir	6'480.00		168'000.00			
620.503.00 Réfection toit édilité						
620.506.00 Véhicule édilitaire						
620.506.02 Balayeuse						
620.660.00 Subventions fédérales						
620.661.00 Subventions cantonales						
620.669.00 Autres subventions						
Excédents de charges ou de produits		10'080.00		168'000.00		
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	153'186.10	83'250.75	2'330'000.00	45'000.00	180'000.00	45'000.00
70. APPROVISIONNEMENT EN EAU	3'994.75	56'741.45	40'000.00	30'000.00		30'000.00
700.501.06 Plan d'infrastructure d'eau potable (PIEP)	3'994.75		40'000.00			30'000.00
700.506.00 Remplacement du tableau d'eau potable			40'000.00			
700.506.01 Remplacement des compteurs d'eau						
700.610.00 Taxes de raccordements eau potable		56'741.45		30'000.00		30'000.00
71. PROTECTION DES EAUX	108'674.80	26'509.30	1'135'000.00	15'000.00	180'000.00	15'000.00
710.501.12 Adduction d'eau & canalisation (zone industrielle)						
710.501.13 Mise en séparatif "Fin du Chêne", crédit d'étude						
710.501.14 Mise en séparatif "Fin du Chêne"						
710.501.15 Mise en séparatif "Cheiry et Grands Champs", crédit d'ét	36'180.90		35'000.00			
710.501.16 Mise en séparatif Cheiry	72'493.90		1'100'000.00			
710.501.17 Remplacement de l'aération du bassin biologique					180'000.00	
710.610.00 Taxes de raccordements eaux usées		22'769.30		15'000.00		15'000.00
710.610.05 Taxes de raccordement Step		3'740.00				
710.661.00 Subventions cantonales						
79. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	40'516.55		1'155'000.00			
790.501.00 Equipements secteur Village Sud						
790.501.01 Sentier piétonnier Village Sud-Gare						
790.501.02 Chemin piétonnier - arrêt de bus Rosière						
790.501.03 Equipement de la zone d'activité Au Martzé	4'740.50		1'100'000.00			
790.509.01 Révision du PAL						
790.509.02 Révision du PAL, crédit complémentaire		6'500.00				
790.509.03 Révision du PAL, crédit complémentaire 2	29'276.05		55'000.00			
Excédents de charges ou de produits		69'935.35		2'285'000.00		135'000.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE						
86. ENERGIE						
860.503.00 Centrale de chauffage à distance						
860.503.01 Installations chauffage, crédit complémentaire						
Excédents de charges ou de produits						
9. FINANCES ET IMPOTS	823'175.25					
		580'000.00				



4. Vente de terrain communal en zone industrielle

Suite aux différentes ventes intervenues dans la zone industrielle, la dernière surface disponible, soit l'article 1403 RF Grolley, présente une surface de 1'713 m².

M. Bernard Jaquet, propriétaire des parcelles attenantes, souhaite en faire l'acquisition afin de pérenniser son entreprise et de construire un bâtiment pour une extension des locaux existants.

L'autorité communale, dont le but est non seulement d'attirer de nouvelles entreprises mais aussi de soutenir les entreprises locales et de favoriser leur développement, est favorable à cette vente et a décidé de soumettre cette proposition à l'assemblée communale.

Selon les termes du contrat de vente, la construction devra intervenir dans un délai donné ; un droit de réméré est concédé sur l'article 1403 RF Grolley en faveur de la commune ainsi qu'un droit de préemption qualifié.

Le Conseil communal propose à l'assemblée communale d'accepter la vente de terrain de gré à gré pour un montant fixé à CHF 105.-/m² équipé, soit un montant total de CHF 179'865.





4. Vente de terrain communal en zone industrielle – Au Martzé

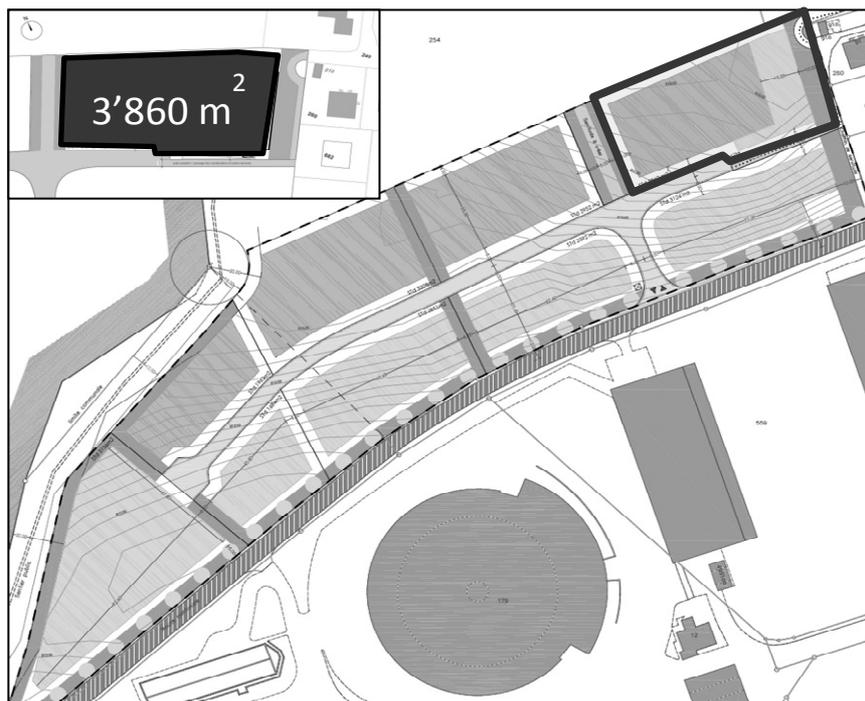
Lors de l'assemblée communale du 23 juin 2016, le crédit d'investissement pour l'équipement de la zone d'activité a été approuvé et la mise à l'enquête de ce dernier touche à son terme.

Idéalement située le long de la route cantonale, la zone suscite beaucoup d'intérêt auprès des entreprises dont PAMISA Holding SA qui projette de regrouper tous les secteurs de l'entreprise sur le territoire communal. Pour ce faire, PAMISA Holding SA souhaite acquérir une parcelle d'une surface de 3'860 m² dans la zone d'activité Au Martzé.

L'autorité communale, favorable à ce que l'entreprise PAMISA maintienne son siège sur le territoire communal, a décidé de soumettre cette proposition de vente à l'assemblée communale.

Selon les termes du contrat de vente, la construction devra intervenir dans un délai donné ; un droit de réméré est concédé en faveur de la commune ainsi qu'un droit de préemption qualifié.

Le Conseil communal propose à l'assemblée communale d'accepter la vente de terrain de gré à gré pour un montant fixé à CHF 120.-/m² équipé soit un montant de CHF 463'200.





Caisse de compensation
du canton de Fribourg

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

En bref

Les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI sont accordées lorsque les rentes et autres revenus ne couvrent pas les besoins vitaux. Avec l'AVS et l'AI, les prestations complémentaires (PC) constituent un fondement majeur de notre Etat social.

Les prestations complémentaires sont versées par les cantons. Elles relèvent de deux catégories :

- la prestation complémentaire annuelle, versée mensuellement.
- le remboursement des frais de maladie et d'invalidité.

Vous avez droit aux prestations complémentaires si

- vous avez droit à une rente de l'AVS (même en cas d'anticipation), à une rente de l'AI (rente entière, trois quarts de rente, demi-rente ou quart de rente), à une allocation pour impotent de l'AI (après 18 ans), ou que vous touchez une indemnité journalière de l'AI pendant six mois au moins, et que
- vous avez votre domicile et votre résidence habituelle en Suisse ;
- vous êtes de nationalité suisse ou ressortissant d'un Etat membre de l'UE/AELE, ou que vous êtes de nationalité étrangère et avez habité en Suisse de manière ininterrompue durant dix ans. Pour les réfugiés et les apatrides, ce délai est de cinq ans.

Si vous avez atteint l'âge de la retraite ou que vous êtes invalide, veuf ou orphelin et que vous n'avez pas droit à une rente parce que vous n'avez pas cotisé à l'AVS ou à l'AI, ou que vous n'y avez cotisé que trop peu de temps, vous pouvez tout de même prétendre à l'octroi de PC dans certaines circonstances.

Prestation complémentaire annuelle

Comment les prestations complémentaires sont-elles calculées ?

Le montant de la PC annuelle correspond à la différence entre les dépenses reconnues et les revenus déterminants. Pour l'établir, il importe de distinguer entre les personnes qui vivent à domicile et celles qui séjournent de façon durable dans un home ou un hôpital.

Pour plus d'informations, le mémento peut être obtenu auprès des caisses de compensation AVS et de leurs agences ainsi qu'auprès des offices AI. N° de commande 5.01/f. Il est également disponible sous www.avs-ai.ch.



Administration communale – horaire d'été 2017

Comme chaque été, l'administration communale se met au vert et nos bureaux seront ouverts durant la période du

10 juillet 2017 au 20 août 2017
du lundi au jeudi de 8h00 à 11h00

L'administration assurera une permanence téléphonique aux horaires précités.



Carte CFF – retrait à l'administration communale

L'ouverture de l'administration étant restreinte, pensez à venir chercher les cartes journalières de la commune aux horaires précités.

Vous pouvez également les payer en ligne lors de la réservation, ceux-ci seront envoyés à votre domicile.

Nous vous remercions de votre compréhension.





Madame Thérèse Cuennet fête ses nonantes ans

A cette occasion, M. Christophe Prétet, Syndic, Mme Suzanne Bovet, Conseillère communale, ont salué dignement l'événement et ont adressé, au nom de la population, leurs félicitations et leurs meilleurs vœux à Mme Thérèse Cuennet.





Sociétés locales

Sociétés	Présidentes/Présidents	Contacts
FSG Gym-Sports Grolley	M. Christian Racordon Président	026/475 31 90 contact@fsg-grolley.ch
FC Grolley	Mme Rachel Vece Présidente	079/330 85 19 fcgrolley@hotmail.com
TC Grolley	M. Hadrien Mottaz Président	www.tc.grolley.ch
UHC Grolley Uni hockey	Mme Karin Ballaman Présidente	079/579 76 46 karinballaman@bluewin.ch
Chœur Mixte La Concorde	Mme Fabienne Repond Présidente	026/ 476 01 75 repondf@edufr.ch
Société de musique L'Avenir	M. Olivier Rossy Président	026/409 74 20 olivier.rossy@bluewin.ch
Société de Tir de Grolley	M. Eric Schmid Président	079/658 55 89 erischm@hispeed.ch
Société de Jeunesse	M. Colin Mottas Président	079/792 34 19 colin.mottas@gmail.com
Groupe Scouts les Troubadours	M. Olivier Progin Responsable	078/870 12 94 rg@scoutstroubadours.ch
Société de théâtre Le P'tit Trac	M. Bernard Gaillard Président	079/260 60 32 www.theatre-grolley.ch
Futnet Club Grolley	Mme Alison Mosimann Présidente	079/787 74 16 alison.mosimann@hotmail.com
Société de Voltige de Grolley	Mme et M. Sibylle et Olivier Curty Responsables	078/629 69 76 www.voltige-grolley.ch
Groupe Walking Grolley	Mme Anita Pauchard Responsable	026/ 475 16 27
SHC Grolley, La Principauté	M. Romain Collaud Président	026/475 22 19 romain.collaud@hotmail.com
ACIG	M. Laurent Meuwly Président	info@acig.ch



C'EST ENSEMBLE QUE NOUS ARRIVERONS À ATTEINDRE LES PROMOTIONS



Voici les matchs à venir
des actifs du FC Grolley

HOME

GUEST

DI 23.04.17 14h00

FC Grolley

VS

Team Haut Lac III

VE 28.04.17 20h15

FC Cudrefin II

VS

FC Grolley

VE 05.05.17 20h00

FC Grolley

VS

FC Fribourg III

VE 19.05.17 20h00

FC Bösinggen III

VS

FC Grolley

VE 26.05.17 20h00

FC Grolley

VS

FC Kerzers IV

A BIENTÔT AU BORD DU TERRAIN ET
MERCİ POUR VOTRE SOUTIEN



FC Grolley présente

TOURNOI A 6

SA 20.05.17

Zone sportive Grolley
Tournoi ouvert à tous

Restauration — Bar — Prix souvenir

**FAIR
PLAY!**



Inscription jusqu'au 05.05.17
www.fcgrolley.ch ou fcgrolley@hotmail.com





acig.ch

Association des Artisans
Commerçants et Indépendants
de Grolley et environs

Vos partenaires de proximité

www.acig.ch info@acig.ch



Foire de Grolley

Retenez la date

Samedi 16 septembre 2017

Souper des Amis de la Foire de Grolley

apéritif - repas - bar - animation

Afin de lancer les préparatifs de la prochaine Foire de Grolley qui se tiendra fin août 2018, l'ACIG vous propose un souper de soutien, dont les bénéfices serviront à organiser des animations riches et variées pour les visiteurs de la Foire et pour son jeune public.

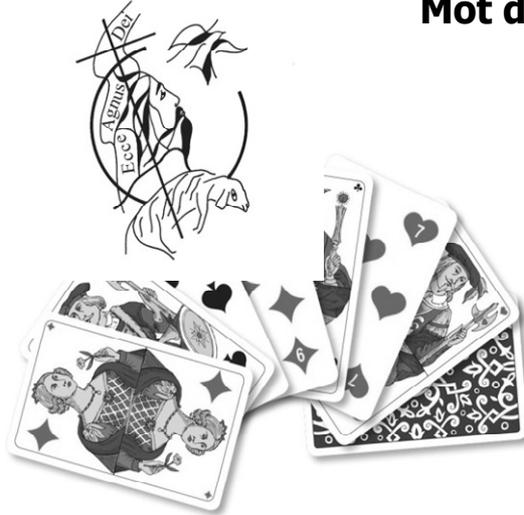
Lieu: salle communale "Auberge de la Gare"
Horaire: dès 18:00

Informations et inscriptions:
A partir de mi-mai 2017, sur www.acig.ch



Mot de la Paroisse

Grolley, mars 2017



La Paroisse de Grolley soutient la rencontre des aînés et propose des après-midis « jeux de cartes et/ou jeux de sociétés » tous les lundis. Elle met à votre disposition la salle de la cure de 14h à 17h, dès le lundi 6 mars 2017.

Madame Solange Vial, que nous remercions par avance, est disposée à l'ouverture et à la fermeture de la salle. Bienvenue à tous !

Le conseil paroissial

P.S. : Les jeux de cartes pour les aînés, organisés par la Commune de Grolley, subsistent selon le programme annoncé.



La société de musique l'Avenir de Grolley a le grand plaisir de vous inviter à son concert annuel qui aura lieu dans la salle communale le 28 et 29 avril 2017.

1ère partie

Ad Astra	Jacob Vilhelm Larsen
Kamikaze	Bertrand Moren
<i>Soliste: Romain Gumy (euphonium)</i>	
Sword, Jewel and Mirror	Philipp Harper
You Raise me up	arr. Alan Fernie
<i>Soliste: Thomas Jaquet (cornet)</i>	

2ème partie - "Quiz sur les musiques de films"

Ouverture des portes dès 19h30. Après le concert du samedi, nous vous invitons à déguster notre traditionnelle soupe à l'oignon.

Rencontre villageoise du 17 juin 2017 à 17h00 sur la place de l'Auberge de la Gare

L'Avenir de Grolley et le Chœur Mixte La Concorde proposent à la population de venir les rejoindre pour partager un moment de fête lors du concert d'été avec la présentation de l'école de musique.

Les musiciens de L'Avenir de Grolley auront un grand plaisir à vous rencontrer nombreux lors de ces diverses prestations.



Cours d'initiation à la musique

Le cours d'initiation à la musique de l'Avenir de Grolley est ouvert à tous les jeunes et adultes souhaitant débiter un instrument de musique (cuivres ou percussion).

Il se déroule en 2 phases

Apprentissage du solfège
(apprendre à lire une partition)



Apprentissage de base avec un instrument
que l'Avenir te met à disposition !
(à part pour la percussion)



Après une période d'initiation, tu peux directement commencer les cours individuels d'instrument (qui se déroulent à Grolley).

Puis, tu pourras rejoindre les rangs du groupe de cadets (Young Harmonic Band) puis de l'Avenir de Grolley pour jouer et progresser avec eux. Tu y joueras des pièces variées et modernes (jazz, musiques de films, chansons, arrangements classiques, show...).

Les cours se déroulent à Grolley (en dessous de l'école primaire).
Les heures et jours de cours sont à déterminer entre les élèves et le professeur.

Alors n'hésite pas à nous rejoindre !





Inscription à l'école de musique de Grolley

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Localité _____

Fils / fille de : _____

Date de naissance _____

Numéro de téléphone _____

Je souhaite faire partie de l'école de musique de Grolley (à cocher)

- OUI
 Non
 Je fais déjà partie de l'école de musique de Grolley

Si oui : instrument souhaité (si tu ne sais pas encore, tu peux laisser vide !)

- Cornet
 Alto
 Euphonium
 Trombone
 Basse
- Batterie
 Percussion (xylophone, ...)
- Autre _____

Je joue déjà d'un instrument de musique

- Oui. Lequel _____
 Non

Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Mario Jaquet au 079 / 438 25 56.

Retour du formulaire à : L'avenir de Grolley
Case postale 26
1772 Grolley

A très bientôt pour vivre de beaux moments musicaux ensemble !



Grolley, avril 2017

A tous les Amis de la Musique

Chers Amis de la Musique,

La société de Musique l'Avenir de Grolley participera à la 30^{ème} Fête du Giron des Musiques de la Sarine, qui se déroulera à Estavayer-le-Gibloux, du 25 au 28 mai 2017.

Nous nous produirons les 27 et 28 mai comme suit :

Samedi 27 mai :

- 11h30 Concours en salle
- 12h50 Concert en cantine
- 14h00 Dîner

Dimanche 28 mai :

- 10h52 Concours de marche
- 12h10 Dîner (carte de fête)
- 14h30 Cortège

Les musiciennes et les musiciens de l'Avenir aimeraient vous faire participer à ces magnifiques journées pleines d'émotion.

En effet, si vous désirez venir nous soutenir et passer un bon moment en notre compagnie, vous avez deux possibilités :

1. Le samedi pour 24. -- / personne (dîner inclus)
2. Le dimanche pour 29. -- / personne (repas de midi « menu carte de fête » inclus) + entrée au cortège

Pour des questions d'organisation, nous vous prions de confirmer votre participation jusqu'au 25 avril 2017 au 079/217 92 29 (Olivier Rossy) ou info@avenir-grolley.ch

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Chers Amis de la Musique, nos plus cordiales salutations.

Le comité de la société de Musique « L'Avenir de Grolley »



RECRO' BALADE

4^{ème}
édition

BALADE GOURMANDE DU RECROTZON

La jeunesse de Grolley vous invite cordialement à la 4^{ème} édition de sa traditionnelle balade gourmande du Recrotzon

le samedi 23 septembre 2017

Venez déguster le succulent menu du Recrotzon tout en parcourant les différents sentiers de notre cher village.

MENU

Tartines à la moutarde de Bénichon

Soupe aux choux

Jambon, lard, saucisson, choux et carottes

Coup du milieu

Gigot, purée, fagots d'haricots et poire à Botzi

Meringues et crème double

Café et ses traditionnels biscuits de Bénichon

INSCRIPTION (jusqu'au 10 septembre)

📍 www.jeunessegrolley.ch

☎ 079 156 91 78

TARIFS

Adulte	55.-
Enfant 7-14 ans	20.-
Enfant < 7 ans	gratuit



♪ Rejoignez-nous ♪

Le temps d'un magnifique projet

« **Belfaux et Grolley chantent l'Avent** »

Eglise de Belfaux, dimanche 17 décembre 2017

avec la participation du chœur d'enfants Chanteclair

Gloria de Vivaldi Alléluia de Haendel Petite Suite de Noël

avec orchestre

Répétitions

- Dès le 2 mai 2017 : Grolley, tous les mardis à 20.30 h (école, salle de musique)
- Dès le 3 mai 2017 : Belfaux tous les mercredis à 20.30 h (centre paroissial, salle de musique)



Pour plus de renseignements

078 801 48 84 Directrice du chœur St-Etienne de Belfaux
079 256 44 47 Président du chœur St-Etienne de Belfaux
079 220 10 71 Directeur du chœur La Concorde de Grolley
079 257 67 86 Présidente du chœur La Concorde de Grolley



cipret

Fribourg · Freiburg
Prévention du tabagisme
Tabakprävention

Arrêter de fumer...mission possible !

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur la santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.



Vous souhaitez faire partie des 19% d'ex- fumeur-euse-s du canton de Fribourg, ça tombe bien, c'est aussi notre mission !

Pour optimiser vos chances de réussite, le CIPRET vous propose :

**Coaching
stop-tabac en
4 séances**

**Cours
stop-tabac en
groupe**

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

1. Faire le point

Analyser vos habitudes de consommation et planifier l'arrêt

2. Préparation

Identifier vos ressources et développer des alternatives

3. Action

Arrêter et utiliser les stratégies pour maintenir la décision

4. Consolidation

Renforcer les acquis pour prévenir les rechutes

Tarifs

CHF 200.-
Coaching individuel

CHF 150.-
Cours de groupe

CHF 50.-
Entretien d'orientation

**Avec l'aide d'un spécialiste vous augmentez vos chances de réussite d'environ 50%.
Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !**

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2
CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66
www.liguessante-fr.ch
info@liguessante-fr.ch

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- o Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- o Activités d'information et de prévention
- o Registre des tumeurs
- o info@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg



- o Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- o Activités d'information et de prévention
- o info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
- o Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- o Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- o Remise des appareils respiratoires
- o Activités d'information et de prévention
- o info@liquepulmonaire-fr.ch – www.liquepulmonaire-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 70

CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- o Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- o info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- o Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein



- o La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- o Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- o depistage@liguessante-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch
- o Tél. 026 425 54 00

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- o Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- o voltigo@liguessante-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch
- o Tél. 026 426 00 00

Information – prévention



- o Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- o Programme « santé en entreprise »
- o info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 66

Ligue fribourgeoise contre le cancer / Krebsliga Freiburg / diabètefribourg / diabetesfreiburg / Ligue pulmonaire fribourgeoise / Lungenliga Freiburg / CIPRET Fribourg – Prévention du tabagisme / Fachstelle Tabakprävention Freiburg – CIPRET / Centre de dépistage du cancer du sein / Zentrum für Brustkrebs-Früherkennung / Registre des tumeurs / Krebsregister / Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo / Mobiles Palliative Care Team Voltigo / Santé en entreprise / Gesundheit im Betrieb /



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

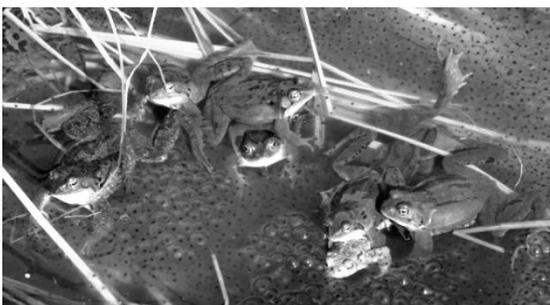
La forêt, royaume des amphibiens

Nous connaissons la forêt pour sa production de bois, sa protection contre les avalanches ou les chutes de pierres ou encore comme espace de détente. Désormais, elle perfectionne également son accueil en faveur des amphibiens grands amateurs de sous-bois. Il faut savoir que la majorité de ces derniers passent la plus grande partie de l'année en forêt et se déplacent uniquement à la fin de l'hiver pour leur reproduction vers une zone humide. Après un court séjour en milieu aquatique, ils repartent dans leurs quartiers forestiers.



Sonneur à ventre jaune (photo : A. Aebischer)

Sous l'impulsion d'un programme fédéral de promotion de la biodiversité, de nombreux biotopes ont été revalorisés ou aménagés en forêt. Les sites les plus favorables se trouvent dans les zones déjà humides. La création de conditions propices aux amphibiens peut donc être développée de manière souvent très simple. Les propriétaires forestiers entreprennent alors les interventions nécessaires à leur mise en valeur. Il s'agit principalement de coupes d'éclaircies afin d'améliorer l'ensoleillement et de procurer ainsi la chaleur nécessaire au développement des œufs et autres têtards. Certains travaux de génie civil sont encore réalisés par la creuse de bassières et de petits plans d'eau.



Grenouille rousse (photo : A. Aebischer)

La conservation de vieux arbres et de bois mort sur ces sites apporte encore plus de diversité biologique au lieu. Ces concentrés de nature offrent alors des conditions de vie favorables aux oiseaux, insectes et à la petite faune. Il n'est pas rare d'observer le bal des libellules au-dessus des plans d'eau ou d'entendre le croassement des grenouilles vertes.



Un panneau d'information est généralement installé à proximité du plan d'eau afin de présenter les espèces indigènes du lieu. Ces biotopes offrent la possibilité d'observer le développement des grenouilles et autres tritons et d'agrémenter nos promenades forestières au rythme de paysages bucoliques. Dans le 1^{er} arrondissement comprenant le district de la Sarine et le Haut-Lac, une dizaine de sites a été valorisée ces cinq dernières années. Ils font l'objet d'un suivi tant scientifique que technique afin d'observer leur évolution au niveau de la diversité en espèces et de s'assurer que les conditions favorables aux amphibiens perdurent. Ces entretiens périodiques sont réalisés par le personnel des équipes forestières des corporations.



Cette stratégie en faveur de la biodiversité en forêt rencontre un franc succès. La motivation des propriétaires forestiers n'y est pas étrangère non plus. De nombreux sites humides qui s'étaient au fil des ans reboisés sont à nouveau riches en espèces. C'est à n'en pas douter un bel investissement pour améliorer la qualité de notre environnement et une précieuse contribution au bien-être de notre société. Nous vous souhaitons de passionnantes observations !

Le clic utile

www.fr.ch/snp/fr/pub/protection_des_espece_s.htm - www.karch.ch

Hauterive, février 2017

F. Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier

